

**Retour sur la première séance plénière de la législature 2022-2026 :
*Nominations vice-présidences, délégations, consultation et subventions***

Vice-présidences :

Après avoir constitué son cénacle le 1^{er} juin 2022, le Conseil du Jura bernois (CJB) a tenu sa première séance plénière de la nouvelle législature le mercredi 29 juin 2022 à Corgémont. Dans le prolongement de la séance constitutive, plusieurs vice-présidences ont été désignées :

	<i>Présidences</i>	Vice-présidences
Commission Culture	<i>Virginie Heyer (PLR)</i>	Hervé Gullotti (PS)
Commission Sécurité et finances (SEFIN)	<i>Patrick Tobler (UDC)</i>	Cyprien Louis (Verts)
Commission Institutions et jeunesse (INJ)	<i>Roland Benoit (UDC)</i>	Peter Gasser (ES)
Commission Santé, affaires sociales et intégration	<i>Morena Pozner (PS)</i>	Maxime Ochsenbein (UDC)

Délégations :

Les membres du CJB sont également représentés dans différents organes et institutions. Le plénum a reconduit les mandats suivants :

Organes / Institutions	Membres délégué-e-s
Association Jura bernois.Bienne (Jb.B) <i>Commission « Politique & Société »</i>	Roland Benoit
Association Jura bernois.Bienne (Jb.B) <i>Commission « Aménagement du territoire & développement durable »</i>	Moussia von Wattenwyl André Mercerat
Comité de la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA)	Elisabeth Beck
Commission « Sécurité canton-communes »	Patrick Tobler
Fondation pour la jeunesse du Jura bernois	Cyprien Louis

Consultation sur la modification de la loi sur l'archivage :

Le CJB s'est prononcé dans le cadre de la modification de la loi sur l'archivage (LArch) qui se concentre particulièrement sur quatre volets. L'un d'entre eux concerne l'archivage des données de l'administration décentralisée, dont fait partie de la CJB.



La présente consultation a été préavisée favorablement en mettant l'accent sur la mise en application de la motion 019-2022 acceptée sous forme de postulat lors de la dernière session parlementaire. Cette intervention parlementaire demande que la modification de la LArch puisse prévoir des dispositions pour l'archivage numérique des données des communes.

Annexe : prise de position du CJB concernant la LArch

Subventions et appels à projets :

Le CJB a octroyé des subventions dans les domaines du Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles (FEAC) et du Fonds du sport. Des tableaux récapitulatifs sont proposés sur le site internet à l'adresse suivante <https://www.conseildujurabernois.ch/subventions.html>.

A noter que dans le domaine du Fonds du sport, une subvention à hauteur de 89'010 francs est octroyée au Syndicat scolaire secondaire du Bas de la Vallée pour la rénovation de la halle de gymnastique de Malleray.

Plusieurs appels à projets sont en cours, destinés notamment aux artistes du Jura bernois. Toutes les informations se trouvent sur les liens suivants :

- Atelier de Bruxelles – Bourse de séjour (octroyée par le CJB) : [Encouragement des projets interdisciplinaires : Atelier de Bruxelles \(be.ch\)](#)
Délai de candidature : 2 septembre 2022
- Bourse ici&ailleurs (octroyée par l'Office de la culture du canton de Berne) : [Bourse ici & ailleurs \(be.ch\)](#)
Délai de candidature : 2 septembre 2022
- Appel à projets de création – coproduction du fOrum culture : [fOrum culture – Appel à projets de création 2023-2024](#)
Délai de candidature : 31 août 2022

Rapport d'activités 2021

Fin juin 2022, le rapport d'activités 2021 du CJB a été adressé à l'ensemble de ses partenaires. Ce dernier reprend l'ensemble des dossiers traités par l'institution durant la dernière année de législature 2018-2022 sous la présidence de Virginie Heyer. Les thématiques suivantes peuvent notamment être relevées :

- **Développement de la communication**

Dans le prolongement des dernières actions de communication de l'institution (notamment les capsules vidéos), le CJB a continué à présenter ses activités. Une délégation du CJB a alors rencontré une partie des Conférences régionales et régions d'aménagement, pour la plupart composées de maires et de députés du canton. Ces rencontres ont permis de présenter les spécificités du Jura bernois et du CJB, sur le plan institutionnel. Il a également été question de mettre sur pied la première séance plénière ouverte partiellement au public. Finalement, les secrétaires générales du CJB et du CAF ont dispensé un cours à la Bernerfachhochschule (BFH) sur les spécificités des régions francophone et bilingue du canton.



- **Statut particulier du Jura bernois et de l'arrondissement de Biel/Bienne**

L'année 2021 marque les dernières étapes du projet statu quo+ avec notamment l'octroi de nouvelles compétences à la région et en particulier au CJB. Les possibilités de transferts entre les Fonds du sport, le Fonds de loterie et le FEAC permettront de cibler davantage les ressources à disposition sur les besoins du terrain. Une première application est prévue en 2022 et devra être validée par le gouvernement.

- **Projet Avenir Berne Romande**

Le CJB est partie prenante du projet Avenir Berne Romande en participant aux différents groupes de travail, en particulier celui en charge de la réorganisation de l'administration décentralisée. En 2021, le CJB a pu prendre position dans le cadre d'une consultation officielle et sera amené à se positionner sur la suite des étapes.

- **Règlement pour les compétitions sportives**

En 2021, le CJB a établi un règlement spécifique pour les compétitions sportives du Jura bernois, permettant de proposer une application différenciée des critères généraux, par rapport au reste du canton. Cette possibilité a été donnée dans le cadre de la dernière révision des bases légales sur les jeux d'argent, en prenant en compte les spécificités du Jura bernois, en particulier la langue et le bassin de population.

- **Prix du CJB et distinctions culturelles**

En 2021, le Prix des arts, des lettres et des sciences du CJB a été remis à Esther-Lisette Ganz tandis que les deux Distinctions pour mérite exceptionnel dans le domaine de la culture ont été attribuées à la Galerie Selz de Perrefitte et au Théâtre de l'Atelier à Reconvilier. Ces trois récompenses permettent de mettre en lumière les œuvres de cette artiste visuelle installée à Tramelan, ainsi que le travail de deux institutions qui s'engagent pour le développement de la culture au sein de notre région.

- **Subventions octroyées**

Fonds pour l'encouragement aux activités culturelles : 3'177'967.75 francs

Fonds de loterie : 37 projets soutenus pour 1'498'205 francs

Fonds du sport : 80 projets soutenus pour 321'766 francs

Le rapport d'activités 2021 est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : [Rapports d'activités \(conseildujurabernois.ch\)](https://www.conseildujurabernois.ch/Rapports-d-activites)

Annexe : rapport d'activités 2021

Informations et contacts

- Cyprien Louis, président du CJB, 078 714 45 53
- Kim Seiler, secrétaire générale du CJB, 079 482 34 72

La Neuveville, le 6 juillet 2022

Rue des Fossés 1
Case postale 524
2520 La Neuveville

T +41 31 633 75 73
www.conseildujurabernois.ch
info.cjb@be.ch

